



## dispositif Vigipirate

publié le 23/09/2022

Je rappelle aux élèves que dans le cadre du dispositif Vigipirate, une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

Aussi, le matin notamment, il est interdit de rester devant le collège. A leur arrivée, les élèves doivent impérativement entrer dans l'établissement.

Merci de respecter cette consigne.

Le Principal, M. Missou



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.